

Extrait du Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry

<http://cucm.lautre.net/nos-actions/2011/article/ouf-on-a-l-a-echappe-belle>

# Ouf ! On a l'a échappé belle !

- Nos actions

- 2011

-

Date de mise en ligne : samedi 22 octobre 2011

## **Description :**

Le saviez-vous ? G. Siffredi s'est présenté aux élections sénatoriales des hauts de Seine en bonne position, 3e de la « LISTE DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE INVESTIE PAR L'UMP ». Mais il n'a pas été élu et c'est tant mieux !

---

**Copyright © Citoyens Unis pour Châtenay-Malabry - Tous droits réservés**

---

Les Châtenaisiens ne seront pas obligés de payer le changement du papier à entête du maire !

### Le saviez-vous ?

G. Siffredi s'est présenté aux élections sénatoriales des hauts de Seine en bonne position, 3e de la « LISTE DE LA MAJORITE PRESIDENTIELLE INVESTIE PAR L'UMP ».

Mais il n'a pas été élu et c'est tant mieux !

**A CUCM**, nous avons tous été étonnés courant de l'été 2011 lorsque nous avons appris qu'il était candidat aux élections sénatoriales. En effet étant déjà maire et conseiller général, il aurait du abandonner un des deux postes si ce dimanche 25 septembre, il avait été élu sénateur.

Nous n'avions pas oublié les arguments de sa campagne électorale lors des cantonales :

*« votre vote sera déterminant car le Conseiller Général de Châtenay-Malabry aura la responsabilité de porter les projets de notre Ville... Or, qui, mieux que le Maire, peut défendre les intérêts de notre Ville et de ses habitants ! »*

Avec de tels arguments, nous étions pour le moins surpris, quelques semaines après les élections cantonales qu'il tourne le dos à ses électeurs et brigue un poste plus honorifique. En tant que citoyens de cette ville, nous pouvions nous sentir et à juste titre trompés.

De plus, il ne faut pas oublier que G. Siffredi a été suppléant du député Patrick Devedjean et qu'il a pu à deux reprises faire ses preuves à la chambre des députés (il a été député pendant 41 mois tout de même). Le résultat n'est pas brillant si l'on en croie le site : <http://www.deputesgodillots.info/de...> où il a obtenu la distinction de député godillot.

Enfin, il faut citer **la déplorable gestion financière de notre commune et de la communauté d'agglomération des Hauts de Seine** présidée par Georges Siffredi.

Notre commune a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des comptes en 2008/2009 qui a abouti à un rapport dans lequel celle-ci signale une situation financière particulièrement tendue.

Fin 2008, en effet, notre commune avait dépassé 100 ans en terme de capacité de désendettement, quand un niveau de 15 ans apparaît déjà préoccupant (page 2/19 du [rapport](#))

Peu de communes atteignent ce seuil, et c'est ce qui a valu à Châtenay-Malabry d'être à nouveau citée par la même Cour dans son rapport annuel 2011 sur la [gestion de la dette publique locale](#) page 29.

Pour les mêmes raisons, notre commune s'est aussi distinguée récemment dans le journal Libération <http://www.liberation.fr/societe/01...> en faisant partie des 5000 villes infectées par des emprunts toxiques. A noter que notre ville figure en « orange » avec un surcoût sur les emprunts estimés à 15,67% par rapport au montant total des emprunts, **soit 2 642 000 Euros en plus que devront rembourser les contribuables de la commune.**

Même distinction pour la communauté des Hauts de Bièvre, où M. Siffredi a probablement du utiliser les mêmes conseils. Conseils, qui par ailleurs, ont été estimés par la Cour des comptes comme étant rémunérés à des tarifs 4 à 5 fois plus élevés que ceux pratiqués dans ce type de situation (page 31 du [rapport](#)).

En résumé, le CV du candidat Georges Siffredi aux sénatoriales était peu convainquant et c'est plutôt une bonne nouvelle qu'il n'ait pas été élu.

Et cela nous évitera de changer, une fois de plus, le papier à entête du maire qui avait déjà été revu au printemps lors des cantonales !

## **Ouf ! On a l'a échappé belle !**

---

Cependant, hélas, cela n'évitera pas aux Chatenaysiens de devoir rembourser pendant de longues années - et 105 ans c'est long ! - les emprunts toxiques souscrits par Georges Siffredi.